Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 28 (1998)
Heft: 1

Artikel: Le téléphone fait sa révolution
Autor: Pidoux, Bernadette
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-826588

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le téléphone fait sa révolution

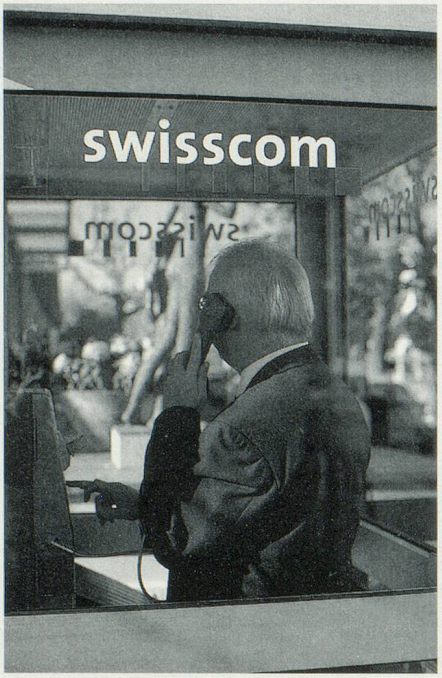

Photo Yves Debraine

Il n'y a plus de monopole dans les télécommunications depuis le 1er janvier. Swisscom devra affronter la concurrence d'autres compagnies. Cette nouvelle situation jette l'usager dans le désarroi. Voici en quelques points ce qui va changer pour vous.

Grand bouleversement dans le landerneau téléphonique! Nous n'avions à faire qu'avec les PTT, maintenant nous avons le choix. En réalité, les nouvelles compagnies, qu'on appelle opérateurs dans le langage technique, vont se faire peu à peu leur place sur le marché, dès janvier. Donc pas de panique! Avant d'opter pour l'une de ces compagnies, il va falloir soigneusement comparer les prix et les services proposés. Si vous souhaitez quitter Swisscom, sachez que le délai de résiliation est de trente jours sur simple avis écrit.

Dans l'immédiat

Si vous restez abonné à Swisscom, vous allez constater une modification dans la facturation: désormais, vous recevrez des factures séparées pour la redevance radio-télévision et pour le téléphone. La redevance radio-TV est payable tous les trois mois (Fr. 100.– environ si vous avez une télévision et une radio). La facture de téléphone, elle, est mensuelle. Comme toujours, vous payez des frais d'abonnement et des frais de communication.

Vous louez un appareil téléphonique à Swisscom? Vous pouvez continuer à le faire, si vous restez affilié à cette compagnie. Si vous prenez un abonnement chez un autre opérateur, il faudra louer un appareil auprès de celui-ci. Remarquez qu'il est simple et peu coûteux d'acheter aujourd'hui son propre téléphone (pour cinquante francs on trouve des modèles très pratiques!). Les anciens téléphones seront toujours opérationnels, mais les plus vieux modèles ne disposent pas de certaines touches (dièse, etc.) qui vous permettent d'obtenir de nouveaux services. Les nouvelles touches sont notamment utiles pour faire dévier votre ligne. Vous partez en vacances, vous faites un séjour à l'hôpital? Alors, faites dévier votre ligne chez un membre de votre famille ou dans votre lieu de séjour. Renseignez-vous auprès de Swisscom sur le mode d'emploi – simple – de ce service.

Swisscom propose également d'affilier ses abonnés à un répondeur téléphonique. Plus besoin d'acheter un appareil que l'on place soi-même à proximité de son téléphone. Ce répondeur est invisible, mais vous pouvez le consulter grâce à un numéro personnel. Vous payez alors seulement l'accès à cette sorte de boîte aux lettres téléphonique.

A l'avenir

Les nouveaux opérateurs, Sunrise, Diax ou Global One, vont engager une lutte acharnée pour la conquête de clients. Cette concurrence ne peut qu'avoir des conséquences bénéfiques pour le consommateur, s'il sait en profiter. Des offres plus variées qu'aujourd'hui vont être faites au client. Par exemple, un abonnement avec des tarifs préférentiels. Vous l'avez peut-être déjà vu dans les publicités françaises, car il existe déjà chez nos voisins. Vous choisirez les trois ou quatre numéros que vous appelez le plus souvent, sur lesquels vous aurez un rabais. Pour tous ceux qui limitent leurs appels à une zone rapprochée, il y aura possibilité de payer un abonnement spécifique, moins coûteux.

Que va-t-il se passer en ce qui concerne les annuaires téléphoniques? Avec l'introduction de plusieurs compagnies, on pourrait redouter que les annuaires se multiplient. Ce serait absurde et peu pratique! Swisscom a ainsi prévu des accords avec ses concurrents pour que tous les abonnés figurent dans le bottin. Peu à peu, il faudra trouver d'autres solutions. Le service du 111, dépendant de Swisscom, donnera tous les renseignements. Il se peut que les autres opérateurs créent aussi leur propre 111.

Les abonnés des régions éloignées risquent-ils de ne plus être connectés à un réseau? Heureusement, non! La loi oblige les prestataires à assurer de leurs services toutes les régions de Suisse, sans exception, même si cela n'est guère rentable pour eux.

Il existe des compagnies téléphoniques en Hollande et en Italie notamment, qui offrent des communications gratuites. En fait, l'appel est entrecoupé par des spots publicitaires. Les minutes de conversation sont donc financées par la publicité. Par contre, pour l'usager, si l'appel est gratuit, imaginez un peu le type de discussion que l'on peut tenir! Il n'est pas inimaginable qu'en Suisse aussi, ce type de service se fasse une place dans les télécommunications.

Bernadette Pidoux